Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260106-DEC2026_01-DE

Liffré-Cormier
COMMUNAUTÉ

DECISION N° 2026 - 01

Objet : Attribution au marché n°2025-0034_Stratégie Biodiversité.

Le Président de Liffré-Cormier Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté du 03 octobre 2023, portant statuts de Liffré-Cormier Communauté ;

VU la délibération n°2022/166 du conseil communautaire du 04 octobre 2022 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2020/082 en date du 7 juillet 2020 déléguant au Président la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services dont le montant est inférieur à 90 000,00 € HT et qui peuvent être passés selon la forme adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'avis favorable de la commission des marchés en date du 09 décembre 2025 ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Liffré-Cormier Communauté souhaite engager l'élaboration d'une stratégie locale visant à protéger, préserver et restaurer la biodiversité sur l'ensemble du territoire. Cette démarche s'appuie sur la finalisation du diagnostic écologique existant, afin de disposer d'une connaissance partagée et actualisée des milieux et des espèces. Elle se poursuivra par la définition claire des enjeux prioritaires, en lien avec les spécificités locales, et par l'animation d'un dialogue territorial associant l'ensemble des acteurs concernés. La stratégie aboutira à la construction d'un plan d'actions opérationnel, réaliste et adapté aux capacités du territoire, ainsi qu'à la mise en place d'un dispositif de suivi et de gouvernance garantissant la cohérence, l'efficacité et la pérennité des actions engagées.

Une procédure adaptée ouverte a été lancée dans le respect des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique. La consultation a été publiée sur la plateforme Mégalis le 19 septembre 2025, avec une date limite de réception des offres fixée au 31 octobre 2025 à 12h00.

À l'issue de la consultation, nous avons reçu 8 candidatures. L'analyse des propositions a été soumise à la commission d'appel d'offres lors de la séance du 09 décembre 2025. Après examen, la commission attribue le marché à l'entreprise CPIE FORET DE BROCELIANDE, située 26 place du Pâtis Vert – 56430 CONCORET pour un montant total de 43 875,00 € HT.

DECIDE

Article 1er : M. le Président de Liffré-Cormier Communauté attribue le marché n°2025-0034 relatif à la Stratégie Biodiversité, à l'entreprise CPIE FORET DE BROCELIANDE, située 26 place du Pâtis Vert – 56430 CONCORET pour un montant total de 43 875,00 € HT.

Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260106-DEC2026_01-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

Article 2 : Il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L 5211-10 du CGCT.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'à Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Fougères.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de Liffré-Cormier Communauté et Madame la Trésorière de Fougères sont chargés, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à La Bouëxière, le 06/01/2026

Le Président,
M. Stéphane PIQUET